



Demande de mutation depuis un magasin franchisé

Par **nico7579**, le **26/10/2009** à **17:10**

Bonjour,
je travaille actuellement dans un magasin de bricolage (bricorama) dans le 15ème arrondissement de Paris. J'habite maintenant dans le 18ème arrondissement. Les conditions de travail ne sont pas extra. Beaucoup de collègue on démissionner ces derniers temps, une est en licenciement à l'amiable.
J'aimerais savoir si au lieu de démissionner ou autre, je peux demander une mutation? sachant que le magasin actuel est un franchisé?